

Compte rendu du CSAL - FS du 22 juin 2023

A l'ordre du jour de ce CSAL – FS la Direction avait inscrit :

- 1- Désignation du secrétaire de séance.
- 2- Approbation du PV du CSAL-FS DU 04 avril 2023 (pour avis).
- 3- Présentation du rapport de visite à la DDFIP 43 de Ludovic THIEBAUT, ISST, (pour information).
- 4- Présentation du rapport d'activité annuel 2022 du médecin du travail (pour information).
- 5- Présentation du rapport de visite à Brioude du médecin du travail (pour information).
- 6- Bilan 2022 du télétravail ; bilan 2022 des arrêts maladie (pour information).
- 7- Point sur les registres santé et sécurité au travail (pour information).
- 8- Point sur les fiches de signalement, les accidents de service, les exercices d'évacuation incendie (pour information).
- 9- Budget :
 - point sur l'avancement de l'exécution budgétaire 2023 (pour information).
 - actions complémentaires à inscrire (pour avis).
- 10- Questions diverses.

En préambule, les *représentants* **FO-DGFIP 43** ont lu la déclaration liminaire suivante :

"Monsieur Le Président,

*Mardi ont eu lieu les élections des représentants aux conseils médicaux. **FO-DGFIP 43** déplore les modalités d'organisation de ces élections, dont les candidatures étaient ouvertes à tous les agents, hors organisations syndicales.*

Cela pose questions quant à la représentativité issue des élections professionnelles. Si certes ce sont les élus au CSAL qui ont procédé à l'élection, ouvrir les candidatures aux agents hors OS est ignorer très justement les résultats des élections professionnelles.

Or ces élections donnent de la légitimité aux élus, qui sont de ce fait représentatifs des agents.

FO-DGFIP 43 condamne donc ces modalités d'élections, et condamne les attaques faites contre la représentativité des OS.

Concernant l'ordre du jour de ce CSAL, **FO-DGFIP 43** ne peut que déplorer les données issues du médecin de prévention.

Comme nous le montrent les documents, le nombre d'agents ayant recours à un soutien psychologique est important.

Cela démontre bien un mal-être des agents. Mal-être qui trouve son origine dans les restructurations incessantes des services et missions, mais aussi dans les suppressions d'emplois qui imposent aux agents de devoir travailler davantage pour mener à bien leurs missions.

Comme nous l'avions dénoncé lors du dernier CSAL, concernant la campagne IR, le manque de personnels dans tous les services augmente la pression et le stress des agents.

Ils sont de plus en plus nombreux à se sentir mal à l'aise dans l'exercice de leurs fonctions.

Et cela ne semblera pas s'arranger avec le nouveau COM (Cadre d'Objectifs et de Moyens), qui ne laisse pas entrevoir un avenir radieux pour la DGFIP et ses agents.

*Dans ces conditions, **FO-DGFIP 43** réaffirme :*

- **son opposition aux suppressions de postes ;***
- **son exigence de recrutement d'agents titulaires à la hauteur des réels besoins de services.***
- **son exigence de l'arrêt des restructurations et destructions des missions."***

1- Désignation du secrétaire de séance.

Un secrétaire a été désigné pour la séance de ce jour. Un secrétaire sera désigné jusqu'aux prochaines élections professionnelles lorsque le règlement intérieur sera présenté.

2- Approbation du PV du CSAL-FS DU 04 avril 2023 (pour avis).

Le PV a été adopté à l'unanimité.

3- Présentation du rapport de visite à la DDFIP 43 de Ludovic THIEBAUT, ISST, (pour information).

L'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail (ISST) a fait la visite de la DDFIP les 26 et 27 janvier 2023.

-prévention des risques liés à l'électricité : la périodicité des risques est fixée à un an, la dernière vérification périodique de l'installation électrique a été faite le 12 mai 2022. Il en ressortait la nécessité de "réaliser ou améliorer la continuité de la liaison au conducteur de protection" à divers endroits de la direction.

-prévention des risques d'incendie et de panique : l'ensemble du dispositif d'éclairage de sécurité doit être remis en service dans les meilleurs délais. Il fait installer un BAES dans la salle de réunion du 2ème étage. Les portes faisant partie des dégagements réglementaires doivent s'ouvrir par une manoeuvre simple et sans clé.

-prévention des risques liés à la présence d'un ascenseur ou monte-charge : ils doivent être faire l'objet de visite périodique (9 fois/an), de vérification semestrielle, d'essai annuel et d'un contrôle quinquennal par un contrôleur habilité.

-prévention des risques de chutes : il y a des infiltrations dans le parking au sous-sol. Les supports des canalisations présentes dans le parking doivent être remplacés.

-formations spécifiques à la sécurité : dans les établissements où se trouvent plus de 50 personnes des exercices d'évacuation ont lieu tous les 6 mois.

-nettoyage et rangement des locaux de travail et locaux annexes : une opération de tri et mise au rebut doit être engagée de manière globale sur le site.

4- Présentation du rapport d'activité annuel 2022 du médecin du travail (pour information).

L'effectif global est de 290 agents. Il y a 50 agents exposés à un risque professionnel. L'effectif annuel d'agents recensés par la direction en SMPH (Surveillance Médicale Prévention Handicap) est de 33. Enfin 207 agents ont une surveillance médicale quinquennale.

De nombreuses visites médicales se font en distanciel du fait de la présence 3 à 4 jours par mois au Puy du médecin de prévention. Toutefois une permanence téléphonique est assurée.

Il y a eu 18 visites à la demande des agents en 2021 et 15 en 2022.

Beaucoup d'agents sont en difficultés psychologiques ou vulnérables pour diverses raisons.

Certains agents RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé) ont pu bénéficier d'un tiers temps pour les concours, or leur situation n'est pas prise en compte lors de leur prise de poste.

Les représentants du personnel **FO-DGFIP 43** ont une fois de plus dénoncé les nombreuses suppressions d'emploi qui ne permettent pas d'apporter le soutien nécessaire à ces collègues-là.

5- Présentation du rapport de visite à Brioude du médecin du travail (pour information).

Des conseils ergonomiques ont été donnés individuellement aux agents présents sur leur poste de travail.

Il est rappelé l'importance du fait que les bureaux doivent être placés perpendiculairement aux fenêtres pour un meilleur confort visuel.

De nombreuses remarques ont été faites quant aux problèmes liés à la mise en place de la TOIP (mauvaises qualités techniques, problèmes de transferts ou d'interceptions des appels...).

6- Bilan 2022 du télétravail et bilan 2022 des arrêts maladie (pour information).

- Bilan 2022 du télétravail :

Au 01/09/2022, 162 agents ont une autorisation de télétravail, 148 une ponctuelle, 36 une régulière, 22 ont une double autorisation.

Au 31/12/2022, 152 agents ont une autorisation de télétravail, 139 une ponctuelle, 32 une régulière, 16 ont une double autorisation.

- Bilan 2022 des arrêts de maladie ordinaire :

175 agents ont eu un arrêt de maladie ordinaire, 91 ont un arrêt inférieur à 5 jours et 24 un arrêt supérieur à 30 jours.

7- Point sur les registres santé et sécurité au travail (pour information).

- DDFIP : les demandes formulées ont conduit à l'installation d'un groom de porte, et à la mise à disposition de fontaines d'eau fraîche.

- Terrasson : les agents ont signalé des pannes d'ascenseur plus que régulières. Une procédure de mise en demeure est en cours.

Des problèmes de température trop faibles sont également constatés dans les bureaux et la salle de pause. Des interventions sont programmées avec l'entreprise Engie. De nouveaux agents ont vu avec le médecin pour l'aménagement de leur poste de travail.

- Yssingeaux : demandes pour le changement des essuies-mains (en attente de la réponse du prestataire de service), demandes pour la mise en route de la chaudière (effectif le 26/09/22) et demande pour la mise en place de stores au SIE, ceux-ci ont été commandés.

- Brioude, Langeac et Monistrol sur Loire : aucune inscription.

8- Point sur les fiches de signalement, les accidents de service, les exercices d'évacuation incendie (pour information).

- Point sur les fiches de signalement :

Il y a eu 2 fiches de signalement en 2021, 4 en 2022 pour lesquelles une lettre du DDFIP a été adressée à l'auteur des faits. Enfin 3 fiches ont été faites en 2023, 2 courriers du DDFIP ont été envoyés aux contribuables et dans le troisième cas une information aux services susceptibles d'accueillir le contribuable en RDV a été faite.

- Point sur les accidents de service : en 2021, 6 accidents de service ont eu lieu qui ont entraîné 178 jours d'arrêt. En 2022, 7 accidents de service se sont produits suivis de 46 jours d'arrêt.

- Point sur les exercices d'évacuation :

- Brioude : l'exercice a duré 1h30 avec debriefing et constatations des défauts relevés. La porte du SGC vers l'extérieur n'ouvre pas dans le bon sens. Il n'y a pas de déclencheurs manuels au RDC. La trappe de désenfumage ne s'est pas déclenchée malgré la maintenance faite par le titulaire du marché. Les agents du SIP n'ont pas pu déclencher l'ouverture de la grille métallique et d'une des portes automatiques du sas. Ils ont dû faire demi-tour et sortir par l'arrière du bâtiment.

- Yssingeaux : l'exercice a duré 40mn avec debriefing. Un rappel des consignes et des rôles de serres-file guides files a été fait. Il n'y a pas d'espace d'attente sécurisée (AES). L'absence de rampe au SIE pour l'éventuelle évacuation d'une personne à mobilité réduite et celle d'une évacuation directe du SGC vers l'extérieur ont été relevées.

Dans les 2 cas il a été fait un rappel du caractère obligatoire des formations organisées par le CSA-FS en matière de sécurité incendie.

9- Budget :

- **point sur l'avancement de l'exécution budgétaire 2023 (pour information).**

- **actions complémentaires à inscrire (pour avis).**

Après discussion, sont retenues les formations PSC1, les sessions «gestes qui sauvent», 3 sessions d'incendie, les consultations psychologiques, casques avec ou sans fil, le remplacement des BAES hors d'usage, les extincteurs à changer, gel hydroalcoolique et dépenses suite aux prescriptions du médecin de prévention.

10- Questions diverses.

Une demande a été faite pour que des trousse pharmacie soient distribuées dans les services.

Deux visites de sites sont prévues, au SGC de Monistrol sur loire et au SAPF. Elles devraient avoir lieu en fin d'année.

Un point a été fait sur l'avancement des travaux de la salle de détente à la DDFIP, en effet des problèmes d'écoulement ont retardé ceux-ci. Lorsqu'ils seront réglés, les aménagements pourront continuer.

Le local syndicale d'Yssingeaux sera désencombré, ce qui le rendra à nouveau opérationnel.

La question a été posée pour une éventuelle "étoffe" de l'équipe d'accueil SIP. La décision sera vraisemblablement prise en septembre.

Les représentants FO-DGFIP 43 : David AMACHANTOUX, Jérémy FOLL, Nathalie PORTAL, Karine VEYSSEYRE.

Adhérer au syndicat Force Ouvrière des Finances Publiques BULLETIN D'ADHESION

(À renvoyer à Karine VEYSSEYRE Trésorerie hospitalière ou Claire GRANGE Direction)

NOM :

PRENOM :

GRADE :

AFFECTATION :

Déclare vouloir adhérer au Syndicat FORCE OUVRIERE DGFIP

Fait à _____, le _____

Signature

66 % de la cotisation syndicale est déductible du montant de l'impôt sur le revenu